

Relance européenne : il y a urgence à rompre avec l'austérité

La Confédération Force Ouvrière (FO) s'est adressée au président de la République, à la veille de la réunion ce 19 juin du sommet européen, consacrée au plan de relance proposé par la Commission européenne le 27 mai dernier. Force Ouvrière tient à insister sur l'importance que la réponse européenne soit à la fois solidaire, sociale et à la hauteur des besoins des travailleurs et des populations, rompant avec les politiques d'austérité qui ont, trop souvent, prévalu.

C'est en ce sens que nous revendiquons la nécessité d'un plan de relance de l'UE qui soutienne des investissements priorisant le maintien et la création d'emplois décents tels que définis par l'OIT. A ce sujet, les évolutions nécessaires à l'atténuation et à l'adaptation du changement climatique et à la transition numérique, doivent impérativement s'inscrire dans l'objectif de la justice sociale, et, pour cela, s'appuyer en premier lieu sur le diagnostic des impacts possibles afin de permettre l'anticipation nécessaire à la préservation des emplois.

En ce sens, les enseignements de la crise financière de 2008 doivent conduire à abandonner les recettes appliquées alors. Plutôt que de contribuer à la sortie de crise, elles l'ont au contraire aggravée en privilégiant des politiques d'austérité budgétaire : l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres en France en est un signe alors que dans le même temps le versement des dividendes ont renoué avec les records observés à la veille de la crise financière de 2008. Faire le choix de nouvelles mesures d'austérité et de la modération salariale ne mèneraient qu'à une aggravation des inégalités dénoncées à l'occasion du G7 social l'année dernière.

Lier le plan de relance de l'UE à la gouvernance économique de l'UE – par le biais du processus du semestre européen – signifierait la poursuite de réformes structurelles imposant la rigueur budgétaire comme pilote des politiques sociales, notamment en matière de services publics et de sécurité sociale qui ont une fois de plus démontré leur efficacité et leur utilité face à la crise actuelle.

De même, l'accès aux fonds structurels européens pour les entreprises devrait être conditionné à la création d'emplois de qualité, au respect effectif du droit du travail ainsi qu'à l'absence d'évasion fiscale. Au-delà, le financement d'urgence de l'UE doit être conditionné au non-versement de dividendes auprès des actionnaires ou bien encore à la suspension des licenciements.

Pour FO, il y a grande urgence, à fortiori dans ce contexte, à ce que la construction européenne donne la primauté, et le démontre, à la justice et au progrès social.

Paris, 18 juin 2020

Contact :

**Marjorie
ALEXANDRE**
Secrétaire confédérale

**Secteur International,
Europe et Migrations**

✉ [malexandre
@force-ouvriere.fr](mailto:malexandre@force-ouvriere.fr)
☎ 01.40.52.82.88